



L'ENTRETIEN
PAR CHRISTINE LEGRAND

Denis VIÉNOT

**“ Vivre la charité
dans la solidarité ”**

Denis Viénot est secrétaire général du Secours catholique, un organisme qui met en pratique la charité chrétienne au sens le plus noble du mot. Sa mission : agir “ avec ” les plus pauvres, mais aussi témoigner de ce qu’ils sont, de ce qu’ils vivent.



Denis Viénot aurait pu faire une carrière dans la banque. Mais après sept ans passés à la Société Générale, il a décidé de mettre ses compétences au service des plus pauvres : à 29 ans, il est entré au Secours catholique. Responsable des questions financières, puis de l'action internationale, il en est le secrétaire général.

A 48 ans, marié et père de deux enfants, il reste discret sur sa vie personnelle. Au lieu de parler de lui, il préfère parler au nom de ceux qui n'ont pas, dans notre société, la parole.

Après un passage dans la banque, vous avez décidé d'entrer au Secours catholique. Pourquoi ?

Je cherchais à concilier une activité professionnelle et un engagement personnel. J'ai pris contact avec un certain nombre d'associations et je suis tombé par hasard sur le Secours catholique.

Par hasard ?

Beaucoup de bénévoles disent aussi qu'ils sont arrivés ici par hasard.

En réalité, il s'agit toujours d'une rencontre, d'une sollicitation. Le hasard, pour moi, a été le témoignage de certains hommes. Notamment celui de l'aumônier national, et du secrétaire général de l'époque.

J'ai été frappé par leur tolérance. Dès 1975 – et ça s'est enrichi depuis –, ils avaient une démarche pragmatique, non idéologique, face aux besoins des personnes en difficulté, et à la façon de cheminer avec elles : ce qui se verbalisait par ce mot " avec " les pauvres. C'est ce qui a constitué un peu, pour moi, le déclic. Je ne connaissais pas les problèmes de pauvreté en France. Je les connaissais par contre dans le tiers-monde : ça m'avait d'ailleurs claqué à la figure.

La dimension catholique de cet organisme a-t-elle joué dans votre choix ?

Davantage en termes de racines qu'en termes d'expression de ma foi. Pour moi, le Secours catholique était un organisme

se situant dans la tradition de l'Eglise, au sens noble du mot tradition : celle de l'Evangile, des pères de l'Eglise, de saint Vincent de Paul, avec cette attention privilégiée aux pauvres.

Le Secours catholique n'a-t-il pas tendance, actuellement, à se démarquer de cette identité, pour toucher un public plus large ?

Il est vrai qu'on souhaite toucher le grand public. Mais on a décidé encore récemment de ne pas changer de nom. On a la chance de s'appeler Secours catholique ! Et on ne veut pas cacher notre identité.

Dans votre famille, il y a à la fois un virus de la banque et un virus de l'humanitaire. Lequel a été dominant pour vous ?

Les deux. Des organismes comme le Secours catholique ont besoin de gens qui ont en main un métier. C'est tout le problème aujourd'hui des jeunes qui veulent s'engager dans l'action humanitaire. La bonne volonté est indispensable, mais elle ne suffit pas.

Vous pensez que l'humanitaire n'est pas un métier ?

Je ne pense pas qu'il y ait des métiers spécifiques de l'humanitaire. Contrairement à une idée qui se répand aujourd'hui. Il y a simplement des compétences particulières qu'on met au service d'une cause. Et il faut avoir un respect

bien ce problème du travail et non des cheffaines de Jeannettes.

En quoi la gestion du Secours catholique est-elle différente de celle d'une autre entreprise ?

Le Secours catholique a un budget, des comptes, 780 salariés, un comité d'entreprise, des locaux, des véhicules..., avec des problèmes de gestion ou de communication interne comparables à ceux d'une autre entreprise.

Mais c'est aussi une association d'Eglise, qui fonctionne avec un réseau de 72 000 bénévoles, qui accueillent chaque année en France environ 650 000 personnes en difficulté. Ce qui fait d'elle une entreprise complètement atypique.

Tout le monde peut être bénévole ?

Tout le monde a des compétences et le Secours catholique est un lieu d'engagement personnel possible pour tout le monde, quelles que soient les motivations de chacun. Ce qui fait le ciment entre tous, c'est la volonté de réagir face au scandale que constitue la pauvreté.

Le bénévolat tient une place importante dans notre société ; et il est notamment aidé en cela aujourd'hui par le développement du temps libre.

C'est certain. Le nombre de bénévoles est d'ailleurs en augmentation constante. Et on a vu, par exemple, comment la création des mécanismes de préretraites a fait af-

Est-ce qu'on veut faire de la pauvreté un spectacle ou est-ce qu'on veut que, dans notre société, les pauvres aient la parole ? C'est la vérité qui compte pour nous, et on ne joue pas avec elle.

profond pour le métier lui-même, quel qu'il soit. On a besoin d'un chef comptable qui soit avant tout un bon chef comptable, de médecins qui aient fait des études de médecine et qui, ensuite, s'adaptent à l'esprit, aux méthodes, à l'objectif du Secours catholique. Pour remettre, par exemple, aujourd'hui sur le chemin du travail des personnes en difficulté, il faut des gens qui connaissent

fluer vers le Secours catholique de nombreuses personnes ayant des compétences professionnelles parfois très élevées.

Votre Journée nationale, qui se tiendra le 20 novembre, aura cette année trois cibles : les communautés chrétiennes, l'école et le monde du travail. Pourquoi ce choix ?

On a la volonté, cette année, d'aller enco-

re plus loin dans la démarche de communication, qui est au cœur de cette journée, en créant des allers-retours, des dialogues, des débats.

On souhaite élargir le champ strict de la paroisse en nouant des contacts plus approfondis avec les communautés chrétiennes. On veut aussi ouvrir des portes sur le monde du travail, par l'intermédiaire des comités d'entreprise et des

responsabilité dans le domaine de l'action, mais il a aussi une responsabilité dans le domaine de la parole : la parole explicative, dénonciatrice par rapport à la pauvreté. Il a le devoir de communiquer ce qu'il voit, ce qui se passe concrètement sur le terrain.

Je disais que j'étais entré au Secours catholique par hasard ; c'était en réalité grâce au témoignage de certains hommes.

ment social. On peut dire qu'il n'y a plus aujourd'hui en France de logement social, dans la mesure où les gens les plus pauvres n'y ont pas accès.

Les pouvoirs publics connaissent bien le problème, mais prennent, à mon avis, en ce moment, des contre-mesures. Celle qui permet aux locataires des HLM d'acheter leur appartement en est la caricature : une mesure présentée comme sociale, mais qui consiste à inclure les inclus !

Il n'y a plus de vrais logements pour les pauvres en France. C'est un fait certain. Et c'est un phénomène qui s'aggrave.

n peut dire qu'il n'y a plus aujourd'hui, en France, de politique de logement social, dans la mesure où les gens les plus pauvres n'y ont pas accès.

chambres de métier. Il ne s'agit pas d'aller leur vendre le Secours catholique, d'arriver avec nos solutions, mais d'amorcer un dialogue concret, de voir ce qu'on peut construire ensemble pour les années à venir.

Les entreprises commencent en effet à réaliser qu'elles ont intérêt à s'occuper de la lutte contre la pauvreté, qu'il y va peut-être de leur survie.

Vous voulez également ouvrir une porte du côté de l'école.

On voudrait faire des propositions pédagogiques aux écoles primaires, sur le thème de l'éducation à la solidarité. On aimerait que les enfants s'expriment sur la pauvreté, rédigent des textes qui déboucheraient sur la constitution d'un dossier qui serait présenté au moment des élections présidentielles.

Les enfants ont des choses à dire sur le monde dans lequel ils vivent. Et nous avons, de notre côté, une responsabilité pédagogique essentielle.

Vous attachez, personnellement, beaucoup d'importance à la communication ?

C'est, pour moi, une des fonctions fondamentales du Secours catholique, qui est d'ailleurs contenue dans le premier article de son statut (1946) : "L'association du Secours catholique a pour objet le rayonnement de la charité chrétienne." Le Secours catholique a certes une res-

ponsabilité dans le domaine de l'action des autres ? Si vous ne connaissez pas la pauvreté, nous sommes responsables de vous la dire. Et pour témoigner, on doit utiliser la communication au sens large du mot, y compris la publicité, les rencontres avec les médias.

N'y a-t-il pas parfois le risque de tomber dans ce qu'on appelle la "solidarité spectacle" ?

Le vrai débat est là. Est-ce qu'on veut faire de la pauvreté un spectacle ou est-ce qu'on veut que, dans notre société, les pauvres aient la parole ?

C'est la vérité qui compte pour nous, et on ne joue pas avec elle. La vérité, elle est dans la fréquentation des personnes en difficulté, et le respect qu'on a d'elles. On doit montrer qui elles sont, leurs projets, leurs espoirs.

Après, notre travail est de voir quels sont les bons outils. A certains moments, une campagne publicitaire peut être légitime, du moment qu'elle contribue à informer. Mais je suis opposé à l'utilisation de la sensiblerie qui n'est pas respectueuse des personnes en difficulté.

Vous menez également des démarches institutionnelles auprès des pouvoirs publics. Quelles sont actuellement vos priorités dans ce domaine ?

Un des dossiers sur lesquels on intervendra encore beaucoup est celui du loge-

Vous avez également l'intention de poursuivre votre lutte en faveur du droit à l'énergie minimum.

La coupure de courant est pour un très grand nombre de personnes en difficulté un énorme problème. On a depuis une quinzaine d'années des discussions avec EDF là-dessus. Il y a eu quelques progrès dans certains départements. Et le Parlement, au moment de la révision de la loi sur le RMI, a accepté d'inclure, à notre initiative, l'idée d'un droit à l'énergie minimum pour les familles.

Ce qu'on voudrait concrètement obtenir, c'est l'interdiction d'effectuer des coupures de courant pendant l'hiver.

Quelles sont vos autres actions envers les institutions ?

Une question, qui nous paraît fondamentale, concerne les prestations sociales. L'idée que l'on défend, c'est de développer les prestations différenciées, proportionnelles aux revenus.

Est-il normal, par exemple, que les allocations familiales continuent à être versées sans conditions de ressources ?

Une politique de ce genre permettrait (mais est-on prêt à le faire aujourd'hui ?) d'augmenter les allocations financières des plus pauvres.

Une personne qui bénéficie d'un contrat emploi-solidarité est rémunérée actuellement à un demi-Smig. Est-ce que ça veut dire que notre société pense qu'on peut vivre en France aujourd'hui avec un demi-Smig ?

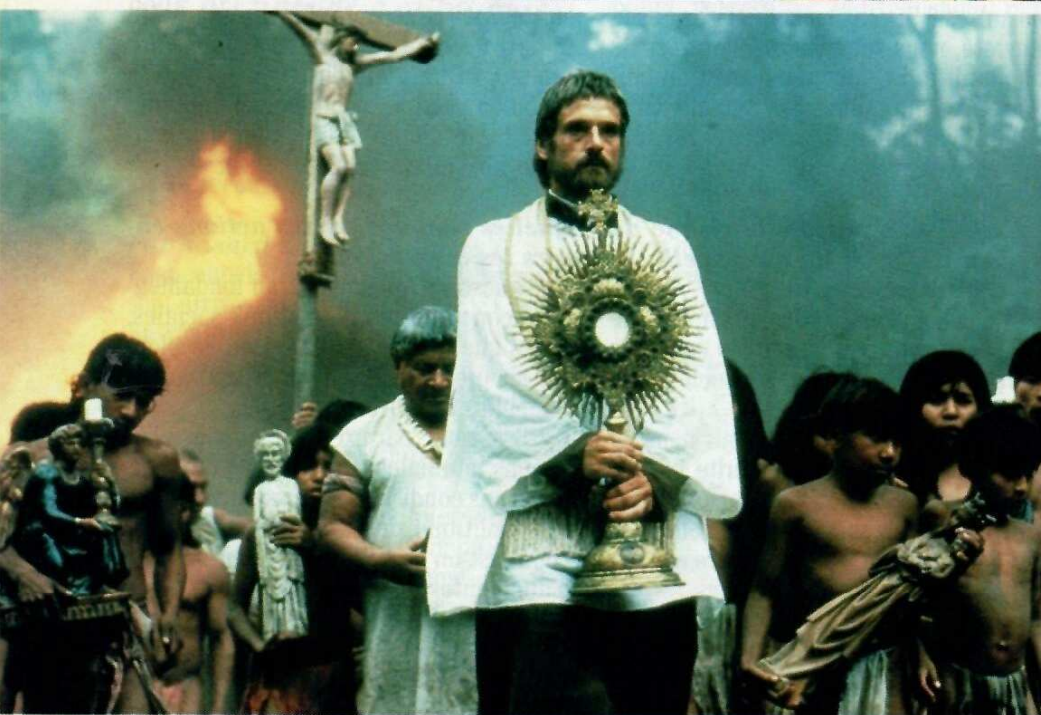
Est-ce vraiment le rôle du Secours catholique de mener ce type d'actions envers les pouvoirs publics ?

On s'est longtemps posé la question : est-il dans notre nature de faire des propositions ?

Puis on en est venu, peu à peu, de façon ►

►
“Je trouve les femmes du Bangladesh particulièrement émouvantes : ces femmes pauvres, mais magnifiques, derrière lesquelles on sent quatre mille ans de culture, qui ont à se battre dans une société dominée par les hommes, arrivent, avec une force de caractère formidable, à prendre des initiatives extraordinaires dans le domaine de la production et du travail. Je suis convaincu que c'est en grande partie par la promotion des femmes que certaines régions du tiers-monde s'en sortiront. Les femmes et l'eau !”

GILLES SAUSSIER/GAMMA



GAMMA

▲
“Le film ‘Mission’ de Roland Joffé (palme d'or à Cannes, en 1986), qui décrit l'expérience d'évangélisation des Indiens par les jésuites entre le Paraguay et le Brésil, au XVIII^e siècle, constitue un exemple particulièrement intelligent de ce que le cinéma peut faire : au-delà de l'intérêt historique, ce film permet de découvrir d'autres cultures, d'autres civilisations et aide à mieux les comprendre.”

►
“L'arête Midi-Plan, entre la vallée Blanche et la vallée de Chamonix, est l'une des rares courses de montagne qui se fait à la descente. Un paysage fantastique et une belle image de ce que peut être la montagne : ce n'est pas toujours l'effort, l'expiation de ses fautes, ce peut être aussi le plaisir !”

ESQUIERS
 JAP



SECOURS CATHOLIQUE

Déchaîne ton cœur!

SECOURS CATHOLIQUE



◀ *“Les organismes humanitaires ont besoin de communiquer pour se faire connaître, mais ils ont aussi des valeurs à promouvoir dans notre société. Cette campagne publicitaire en constitue un assez bel exemple : regarder son voisin, être localement solidaire dans la vie quotidienne, c’est à la portée de tout le monde !”*



J. DISTINGHIN

◀ *“J’aime les chansons à message, populaires et militantes. Notamment “Les loups”, de Serge Reggiani, qui décrit la montée du fascisme, en liaison avec la pleutrerie des hommes. Dans le monde actuel, le repli sur soi, la peur peuvent engendrer le fascisme ; et seuls “l’amour et la fraternité” peuvent le combattre.”*



BRETT FROOMER/THE IMAGE BANK

◀ *“J’aime me promener sur la place Saint-Pierre, à Rome, la nuit. Quand tous les marchands sont partis et qu’il n’y reste plus que les deux gardes suisses veillant avec leur hallebarde sur le centre de la chrétienté. Il se dégage de cette place une ambiance exceptionnelle, propice à la prière.”*



► positive, je crois, à faire du Secours catholique un lieu de propositions. Cela fait partie, pour moi, de sa nature profonde, dans la mesure où alerter les pouvoirs publics sur les phénomènes de pauvreté et les inciter à les prendre en compte est une manière de collaborer au bien commun, à l'action collective.

Etes-vous, en général, bien entendu ?

Globalement oui. Le Secours catholique, grâce à la vérité de ses constats et de ses analyses, est même appelé souvent par les pouvoirs publics pour dialoguer et donner des idées.

Par contre, une question risque d'émerger autour de la décentralisation : la lutte contre la pauvreté est-elle réellement plus efficace quand les décisions sont proches des gens ?

La compétence du traitement de la pauvreté a, en effet, en grande partie glissé de l'Etat vers les départements. Or les élus locaux ne sont pas toujours les plus dynamiques dans la lutte contre la pauvreté, l'Etat pouvant avoir un rôle de régulation plus neutre.

Quelles sont les limites de votre action dans ce domaine ?

Il n'est pas question que le Secours catholique soit trop intégré aux structures officielles. Il doit garder sa force d'action locale et de contestation. Il ne doit pas non plus avoir un rôle systématique de sous-traitance ou de suppléance.

Il peut, par contre, avoir des politiques de collaboration négociée, dans le respect du droit.

Une grande partie du travail des bénévoles consiste d'ailleurs à remettre d'aplomb des dossiers, c'est-à-dire à donner aux gens la possibilité de voir leurs droits s'exercer.

Est-il plus facile d'avoir à faire à un gouvernement de droite ou à un gouvernement de gauche ?

Je ne vois aucune différence. Et je n'ai pas la naïveté de croire que ce puisse être différent.



Selon vous, quel est le problème de base aujourd'hui ?

Si on est bien d'accord pour analyser la pauvreté comme un phénomène de cumul de handicaps, le problème qui se pose aujourd'hui est celui de la "cohésion" sociale. Comment, dans une société qui n'est plus une société de plein emploi, donner une vraie place sociale à tout individu ? Dans le domaine de l'emploi, il va falloir, dans les années qui viennent, faire preuve d'imagination. Il n'y a pas de formule unique.

Le Secours catholique se demande, par exemple, s'il ne devrait pas s'investir davantage dans la remise au travail d'entrepreneurs individuels.

On commence également à s'engager, au niveau micro-économique, dans des politiques de prévention.

Pour me résumer en une phrase, je dirais : est-ce que le social doit rester social ou est-ce que le social et l'économique doivent se joindre quelque part ? C'est là, à mon avis, tout l'enjeu.

Associé à trente autres associations, le Secours catholique a été désigné par le Premier ministre Grande Cause nationale 1994.

C'est l'occasion de défendre tous ensemble l'idée de la lutte contre l'exclusion. On présentera un bilan, avec des propositions, en février prochain.

L'enjeu de cette démarche est, avez-vous dit, de faire passer l'opinion publique d'une solidarité émotionnelle à une solidarité pour la justice. Qu'entendez-vous par là ?

Il ne s'agit pas de dire que l'émotion n'est pas légitime. Mais il faut savoir passer de l'affectif au rationnel. Face à la souffrance des personnes en difficulté, il faut garder de la compassion, au sens fort du terme, mais aussi organiser leur insertion dans la société.

On veut arriver à faire comprendre que ce n'est pas dans l'intérêt d'un groupe de se priver d'une partie de ses potentialités. Mettre, en France, cinq millions de per-



“Des organismes comme le Secours catholique ont besoin de gens qui ont en main un métier. C’est tout le problème aujourd’hui des jeunes qui veulent s’engager dans l’action humanitaire. La bonne volonté est indispensable, mais elle ne suffit pas.”

sonnes à côté de la société, c’est, d’une certaine façon, organiser la mort de la société dans son ensemble.

Vous êtes personnellement très sensible, je crois, au thème de la prison ?

C’est un sujet dont on parle peu, parce qu’il n’est pas porteur. Mais jusqu’où acceptons-nous d’aller dans la vérité, dont je parlais tout à l’heure ? Moi, je ne mollirai pas. La prison est une symbolique effrayante de notre société de la pauvreté. La condition qui est faite aujourd’hui aux personnes qui y vivent est intolérable.

La dimension internationale du Secours catholique est-elle toujours aussi importante pour vous ?

J’ai toujours été très frappé par la pauvreté dans les pays du tiers-monde, et maintenant, dans une moindre mesure, par celle des pays de l’Est.

Il est d’ailleurs important aujourd’hui de ne pas perdre la raison par rapport à une

tentation forte des Etats industrialisés de l’Europe de l’Ouest d’aller aider prioritairement les pays de l’Est. L’Europe de l’Est a des potentiels économiques et de formation humaine. Alors que la pauvreté dans le tiers-monde est une pauvreté de masse, extrêmement lourde, extrêmement grave.

Il y a là une responsabilité importante de collaboration et de développement au sein de l’Eglise universelle.

Quel rôle peut jouer le Secours catholique ?

Il a un rôle à jouer dans le domaine de l’urgence, certes, dans des pays comme la Bosnie, le Rwanda ou le Soudan.

Mais il a un rôle à jouer aussi dans le domaine du développement, à travers des projets économiques à dimension communautaire.

Il est d’ailleurs intéressant de voir que le Secours catholique soutient énormément de programmes économiques dans les pays du tiers-monde, alors qu’il est sim-

plement à l’aube de s’engager dans une activité économique en France.

Tout cela n’est pas uniquement à sens unique ?

Les gens dans le tiers-monde, affrontés à des phénomènes de pauvreté de masse, peuvent aider à modifier nos pratiques dans les zones qui, en France, commencent à devenir des trous noirs de pauvreté. Je suis sûr qu’il y a, en termes de réciprocité, un enrichissement mutuel à développer. C’est un aspect de notre action qui me tient particulièrement à cœur pour l’avenir.

Les interventions en Somalie, en Bosnie et au Rwanda ont ouvert une polémique sur les rapports entre l’humanitaire et le militaire. Qu’en pensez-vous ?

La question est finalement la suivante : jusqu’où le principe de la souveraineté des Etats, sur lequel sont fondées les relations internationales, peut-il fonctionner ? Jean-Paul II a expliqué comment la souveraineté des Etats ne devait pas être “un paravent abritant l’assassinat et la torture”. Il s’inscrit là dans la réflexion qu’a menée notamment la France sur le droit d’ingérence appelé humanitaire.

On a peut-être fait une confusion autour du terme humanitaire. On a utilisé l’instrument militaire, sans aller au bout de sa logique, et en lui demandant de faire de l’humanitaire. Cette confusion, je crois, va progressivement se lever.

Acceptez-vous le mot humanitaire pour qualifier votre action ?

Il y a quarante ans, on disait que le Secours catholique était une association charitable ; il y a vingt ans, on parlait d’association caritative ; aujourd’hui on parle d’association humanitaire. Cela ne décrit pas complètement la nature évangélique du Secours catholique. C’est tout le débat entre charité, solidarité et justice.

Vous préférez le mot “charité” au mot “solidarité” ?

C’est Jean-Paul II qui a mis le mot solidarité à la mode. C’est un mot intéressant, mais il est moins nourri de spirituel que le mot charité. Or on a besoin d’humain et de spirituel. Si je devais définir le Secours catholique, je dirais que c’est un organisme qui essaie de vivre la charité au sens de l’Evangile, dans la solidarité humaine. ■